CHARTE BASKET LOISIR CD88 – USFEN

Le basket loisir, c'est le Plaisir de jouer au basket en toute convivialité !

<u>Le basket loisir proposé par le CD 88 et le CD USFEN-FP88 a pour but</u> :

- De permettre aux licenciés FFBB qui ne souhaitent plus participer à un championnat fédéral de continuer à pratiquer le basket
- De faire découvrir la pratique du basket aux parents des jeunes des écoles de basket
- De garder au sein des clubs les seniors en fin de carrière
- De mettre en œuvre le concept « famille basket »
- De permettre des rencontres entre les équipes « loisir » FFBB et celles de USFEN-FP88

<u>Responsable des rencontres loisir</u> : Gérard Grünenwald

<u>Nature des équipes</u> :

- Les équipes CD88 sont constituées de personnes majeures licenciées FFBB **Loisir** (non engagées dans un championnat) et licenciées FFBB **Dirigeant** (<u>certificat médical de non contre-indication à la pratique du basket</u>).

 Il est possible d'intégrer au maximum **3 joueurs (-ses) engagées en championnat (maximum deux en même temps sur le terrain).**
- Les équipes USFEN-FP88 sont constituées de licenciés USFEN.
- Les équipes **peuvent être mixtes** (hommes et femmes)

<u>Déroulement de la saison</u> :

- <u>De septembre à octobre</u> (vacances de la Toussaint) :
 - constitution et inscription des équipes

Comité des Vosges de Basketball
8 rue de Nancy 88000 EPINAL
+33 3 29 64 00 87
contact@vosgesbasketball.com
www.vosgesbasketball.fr
IBAN : FR76 1027 8061 0100 0196 8994 097
Siret 34830178900023 - Code APE 9312Z

- A l'inscription : donner le nom de l'équipe, la liste des joueurs **avec leurs numéros de licence**, le (ou les) créneau(x) de salle disponible(s) pour les rencontres à domicile (en semaine de préférence)

- Possibilité de rencontres « open » dès l'inscription en ligne (avec liste des joueurs).

- De novembre à avril (vacances de printemps) : rencontres

 - Une rencontre toutes les deux semaines environ selon le calendrier établi par Gérard Grünenwald. Toute modification de celui-ci sera possible en accord entre les équipes : l'essentiel étant que les rencontres aient lieu dans les meilleures conditions

 - La rencontre se déroule en respectant le règlement officiel en quatre périodes de 10 ou 12 minutes : selon le contexte, tout aménagement est possible entre les équipes…***notamment :***

 les fautes sur tireur : 1 point pour l'attaque qui conserve le ballon / les fins de période sont annoncées et prennent effectivement fin quand l'attaque en cours est terminée…

 - Pas d'arbitre désigné, soit :

 - L'équipe qui reçoit prévoit un arbitrage ou l'assure par ses joueurs à tour de rôle

 - **Auto-arbitrage**

 - La feuille de match est remplie par les locaux, signée par les deux capitaines. **L'équipe qui reçoit se charge de la scanner et d'envoyer une copie par mail à Gérard Grünenwald**

 - L'équipe qui reçoit prévoit **au minimum un pot d'après-match…**

- D'avril à juin : rencontres « open » ou inter-poules (prévues dans le calendrier) - tournoi

Le basket loisir, c'est le Plaisir de jouer au basket en toute convivialité !

Les équipes qui l'oublieraient pourraient se voir exclues par les autres équipes qui renonceraient à jouer contre elles !

Coordonnées G Grünenwald :

Tél. : 06 76 56 18 71

Mail gerard.grunenwald@vosgesbasketball.com

Comité des Vosges de Basketball
8 rue de Nancy 88000 EPINAL
+33 3 29 64 00 87
contact@vosgesbasketball.com
www.vosgesbasketball.fr
IBAN : FR76 1027 8061 0100 0196 8994 097
Siret 34830178900023 - Code APE 9312Z